



MAIRIE DE
BRETTEVILLE SUR LAIZE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 08 Novembre 2023

Date de la convocation : 16/10/2023

L'an Deux Mille Vingt-trois, le 8 novembre 2023 à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Bretteville sur Laize, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Bruno FRANCOIS, Maire.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire au sein du Conseil. Monsieur AUBER Nicolas est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absents :

Absents représentés :


PIERRE Claude, AUBER Nicolas, BOURAD Abderrahman, MARTINOFF Nathalie, BERNABE Alexandre, GOUHIR Caroline, GOUJON Jean-Pierre, BELLONI Céline, BEFFY Hèlène

Absents non représentés :

Dimitri DESMONT

Le conseil municipal :

Reçoit à leur demande l'entreprise NEOEN et l'agence de communication Tact à propos du projet éolien envisagé sur les territoires des communes de Fresney-le-Puceux, Fontenay-le-Marmion et Cintheaux. Le conseil municipal s'étonne de l'absence de réponse à ses principales questions. Ainsi aucune information précise concernant le nombre d'éoliennes, la hauteur de celles-ci, la distance d'implantation par rapport aux différents locaux existants ou à venir n'a été donnée. Rien non plus sur les éventuelles retombées économiques pour la collectivité

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Bruno FRANCOIS	
	Christine LEBOULANGER	